

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 16

Ayant pris part au vote
(vote public) : 21

o Pour : 21

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Date de convocation :

Le 11 mars 2025

Date d'affichage :

Le 11 mars 2025

DELIBERATION N° :

DC/2025-03-17/21

OBJET DE LA SEANCE :

Personnel

Suppressions de postes

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GRANGE Jean-Paul, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusée : Mme JAMES Marie-Laure

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert

Pouvoirs : M. GOUY Pascal donne son pouvoir à Mme DREVET Hélène
M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MARCON Catherine
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle
M. SABY François-Régis donne pouvoir à M. MOUNIER Lucien
M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys

M. le Président rappelle que plusieurs postes ont été créés au cours de l'année 2024 par le Conseil Communautaire liés à des avancements de grade, promotions internes, radiations des effectifs pour mutation, augmentations de temps de travail...

Il indique de ce fait qu'il y a lieu de supprimer des anciens postes afin de mettre à jour le tableau des effectifs et ce conformément à l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 18 février 2025 à savoir :

- suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 17h30 (suite à radiation pour mutation),
- suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à 17h30 (suite à augmentation de temps de travail),
- suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à 35 heures (suite à avancement de grade),
- suppression d'un poste d'adjoint d'animation territorial à 35 heures (suite à avancement de grade),
- suppression d'un poste de technicien territorial à 14h00 (suite à augmentation du temps de travail),
- suppression d'un poste d'éducateur principal des activités physiques et sportives de 1^{ère} classe à 35 heures (suite à promotion interne),
- suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à 35 heures (suite à promotion interne),
- suppression d'un poste d'animateur territorial à 35 heures (suite à une fin de contrat).

AR Prefecture

043-244300307-20250317-DC2025031721-DE
Reçu le 24/03/2025

M. le Président propose de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide de supprimer les postes cités ci-dessus conformément à l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 18 février 2025 et ce afin de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité,
- charge le Président de mettre en œuvre la présente délibération,

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gilles JURY
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20250317-DC2025031721-DE
Reçu le 24/03/2025

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le